

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13 octobre 2021

Dossier complet le :

26 octobre 2026

N° d'enregistrement :

2021-2009

1. Intitulé du projet

Centre de récupération, de dépollution et de démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU) à Denain (59).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AUTO STOCK PIECES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAMZOUDI M'Bark - Gérant

RCS / SIRET

4 3 7 9 0 4 3 2 9 0 0 0 1 2

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
2712-1	Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société AUTO STOCK PIECES exploite un centre de récupération, dépollution et démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU) sur la commune de Denain (59220). Cette activité relève de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour la rubrique 2712-1, sous le régime de l'Enregistrement.

Des modifications ont été apportées sur le site, notamment l'augmentation de la surface d'activité du centre VHU. Un arrêté préfectoral mettant en demeure la société AUTO STOCK PIECES ayant été établi le 29 mai 2020, le projet consiste ainsi à porter à la connaissance du Préfet, l'ensemble des modifications apportées sur le site.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, la société AUTO STOCK PIECES est autorisée à exploiter 1 750 m² pour ses activités Centre VHU. Cependant, lors de sa reprise du site en 2001 par changement d'exploitant, la surface des activités Centre VHU était déjà augmentée de 7 250 m².

AUTO STOCK PIECES a ainsi continué d'exploiter ses activités de centre VHU sur les surfaces telles que définies lors de son arrivée, et souhaiterait ainsi porter à la connaissance du Préfet l'ensemble des modifications apportées sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun travaux d'aménagement n'a été ou ne sera réalisé sur le site.

L'installation étant existante, aucun permis de construire n'a été déposé en mairie de Denain.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site comporte les zones suivantes :

- Un atelier de dépollution et démontage de VHU de 125 m² ;
- Une zone VHU en attente de dépollution de 1 000 m² ;
- Un parc de VHU dépollués en attente de démontage par le public de 5 500 m² ;
- Une zone VHU en attente de départ vers le broyeur de 1 600 m² ;
- Une zone de stockage des pièces détachées (moteurs, pneumatiques usagés et matières issues du démontage) de 645 m².

Les bâtiments abritant l'atelier de dépollution, la zone de stockage de pièces détachées, les bureaux, ainsi que la zone de stockage de VHU en attente de dépollution, disposent d'une hauteur d'environ 6 m et d'une structure et ossature métallique. La toiture est soutenue par une charpente métallique et le sol est muni d'un revêtement étanche.

Le site est entièrement pourvu d'une clôture de minimum 2,5 m de hauteur en limite de propriété, formée par un grillage rigide au Sud, un mur béton à l'Est et à l'Ouest, et des haies végétalisées au Nord.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de la société AUTO STOCK PIECES relève de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) régie par le code de l'environnement.

La procédure réalisée sera une modification d'une ICPE soumise à Enregistrement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Rubrique ICPE 2712	9 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

119 rue Pierre Bériot,
DENAIN (59220)

Références cadastrales:
Parcelles n° 421 de la section AB et
531 (ancienne parcelle n° 470), de la
section BE du plan cadastral de la
commune de Denain.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I la plus proche : 310007243 "Terril Renard à Denain", à proximité immédiate Ouest du site. ZNIEFF de type II la plus proche : 310013254 "La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et la confluence avec l'Escaut", à environ 4 km au Nord du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Localisé dans le département du Nord, le site ne se situe pas en zone de montagne. Le massif montagneux le plus proche du site AUTO STOCK PIECES est celui du Morvan, localisé à environ 260 km au Sud-Est.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté Préfectoral de protection du biotope le plus proche "Massif Forestier De La Lanière" (FR3800773) est localisé à environ 32,6 km à l'Est du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Localisé en région Hauts-de-France dans le département du Nord, le site ne se situe pas dans une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional le plus proche : "Scarpe-Escaut" (FR8000037), à environ 1,7 km au Nord du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Denain est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement relatif aux routes départementales du Nord, tel que prévu par le Décret n° 2006-361 du 24 mars 2006. Néanmoins, le site n'est pas situé dans la zone affectée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche du site d'AUTO STOCK PIECES : "Théâtre municipal de Denain", à environ 1,6 km à l'Est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Denain n'est pas concernée par une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'existe pas de PPRT pour la commune de Denain. Toutefois, la commune dispose d'un PPRI, celui de la Selle, approuvé le 16 juin 2017 par arrêté préfectoral. Cependant le site n'est pas concerné par ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de la société AUTO STOCK PIECES n'est pas répertorié dans l'inventaire BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Denain est implanté dans la " ZRE de la nappe de la Craie du Cambrésis ".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'ARS Hauts-de-France, le site n'est pas inclus dans un périmètre de protection rapprochée de captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site inscrit le plus proche : "Bastion des Forges" (59SI07), à environ 6 km au Sud-Ouest du site.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 Habitat le plus proche : n° FR3100507 à environ 8,2 km au Nord du site. Site Natura 2000 Oiseaux le plus proche : n° FR3112005 à environ 5,6 km au Nord du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé le plus proche : "Jardin de la Tour des Dames" (59SC02), à environ 26 km au Nord-Ouest du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est raccordé au réseau communal et n'engendre pas d'impact dans le milieu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation sur le site ne nécessite pas de drainages ou de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux (Véhicules Hors d'Usage) pénétrant sur le site seront réexpédiés après dépollution et démontage vers les filières appropriées. Aucun excédent de matériaux ne sera présent sur le site d'AUTO STOCK PIECES.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déficit en matériaux ne sera présent sur le site de la société AUTO STOCK PIECES. Aucune ressource du sol et sous-sol ne sera utilisée.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le PLU de la commune de Denain, le site est localisé en zone Naturelle "Nrb", correspondant aux "réservoirs de biodiversité majeurs et complémentaires à protéger" et dans une zone où sont admises les extensions des constructions existantes à destination d'activité artisanale liée à l'occupation actuelle dans la limite de 20 m². " Le site n'étant pas localisé dans un espace protégé, en fonctionnement normal ou en cas d'accident, l'installation n'engendrera donc pas de perturbations, dégradations et destructions de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La première zone NATURA 2000 est située à environ 5,6 km au Nord du site. Compte-tenu de sa distance, aucun habitat ni espèce ne sera impacté.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone à sensibilité particulière la plus proche du site de la société AUTO STOCK PIECES concerne la ZNIEFF de type I "Terriil Renard à Denain", à proximité immédiate Ouest du site. Le site d'AUTO STOCK PIECES est donc susceptible d'avoir une incidence sur cette zone a sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bien que le site soit localisé en zone Naturelle "Nrb" correspondant aux "réservoirs de biodiversité majeurs et complémentaires à protéger" selon le PLU de la commune de Denain, ses activités n'entraînent pas de consommation des espaces naturels, agricoles, forestiers et/ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les centres de récupération, dépollution et démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU) sont sujets au risque incendie et de déversement de produits polluants.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Denain possède un PPRI. Cependant, le site n'est pas concerné.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées n'engendreront aucun risque sanitaire. En effet, les activités polluantes seront pratiquées sur des sols imperméabilisés. Le site n'est pas situé dans un rayon de protection d'un captage d'AEP.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le apports de véhicules et les expéditions de matières issues de la dépollution et du démontage seront réalisés sur le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site engendrera des bruits liés aux trafics, dépôts et expéditions de VHU. L'installation est également localisée en bordure de la Route Départementale 645, pouvant engendrer des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités projetées sur le site n'engendreront aucune nuisance olfactive.</p> <p>Les eaux pluviales seront collectées dans des cuves, préalablement traitées via un séparateur d'hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités projetées sur le site ne seront pas génératrices de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site dispose de spots lumineux et pourra être concerné par des émissions lumineuses via les réverbères présents sur la Route Départementale 645.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités projetées sur le site n'engendreront aucun rejet atmosphérique</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets d'effluents liquides s'effectueront dans le réseau communal d'eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents rejetés par le site concernent les eaux pluviales de ruissellement sur les surfaces imperméables, après passage par un système de traitement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le traitement de dépollution des VHU engendre des déchets dangereux (huiles, liquides de refroidissement, batteries) et des déchets non dangereux (véhicules dépollués, métaux...).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone Nrb correspondant aux "réservoirs de biodiversité majeurs et complémentaires à protéger". Aucun site archéologique n'est recensé à proximité du site. Le site n'est pas implanté dans un périmètre de protection d'un monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone naturelle. Toutefois, son exploitation n'engendre aucune modification sur les activités humaines, notamment l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

D'après le site de la Préfecture, aucun projet n'est en cours d'instruction sur la commune de Denain.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

D'après le site de la Préfecture, aucun projet n'est en cours d'instruction sur la commune de Denain.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les aires de stockage des VHU non dépollués, l'atelier de dépollution, les zones de stockage des fluides, ainsi que les zones de stockage d'autres déchets issus de la dépollution/démontage sont munis d'une dalle imperméable afin de se prémunir de tout impact dans le sol et le sous-sol.

Les eaux pluviales de ruissellement du site seront acheminées vers le séparateur d'hydrocarbures, puis rejoindront le réseau communal.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à DENAIN

le 14/09/2021

Signature



AUTO STOCK PIECES

Rue Pierre Bériot

59220 DENAIN

Tél. : 03 27 31 08 08

RCS 437 904 329 00012 - APE 503 B



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

119

Extensio
n

Nom de la voie

Rue Pierre Bériot

Code postal

5 9 2 2 0

Localité

DENAIN

Pays

FRANCE

Tél

03 27 31 08 08

Fax

Courriel

a.s.p.59@wanadoo.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

LAMZOUDI

Prénom

M'Bark

Qualité

Gérant

Tél

03 27 31 08 08

Fax

Courriel

a.s.p.59@wanadoo.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

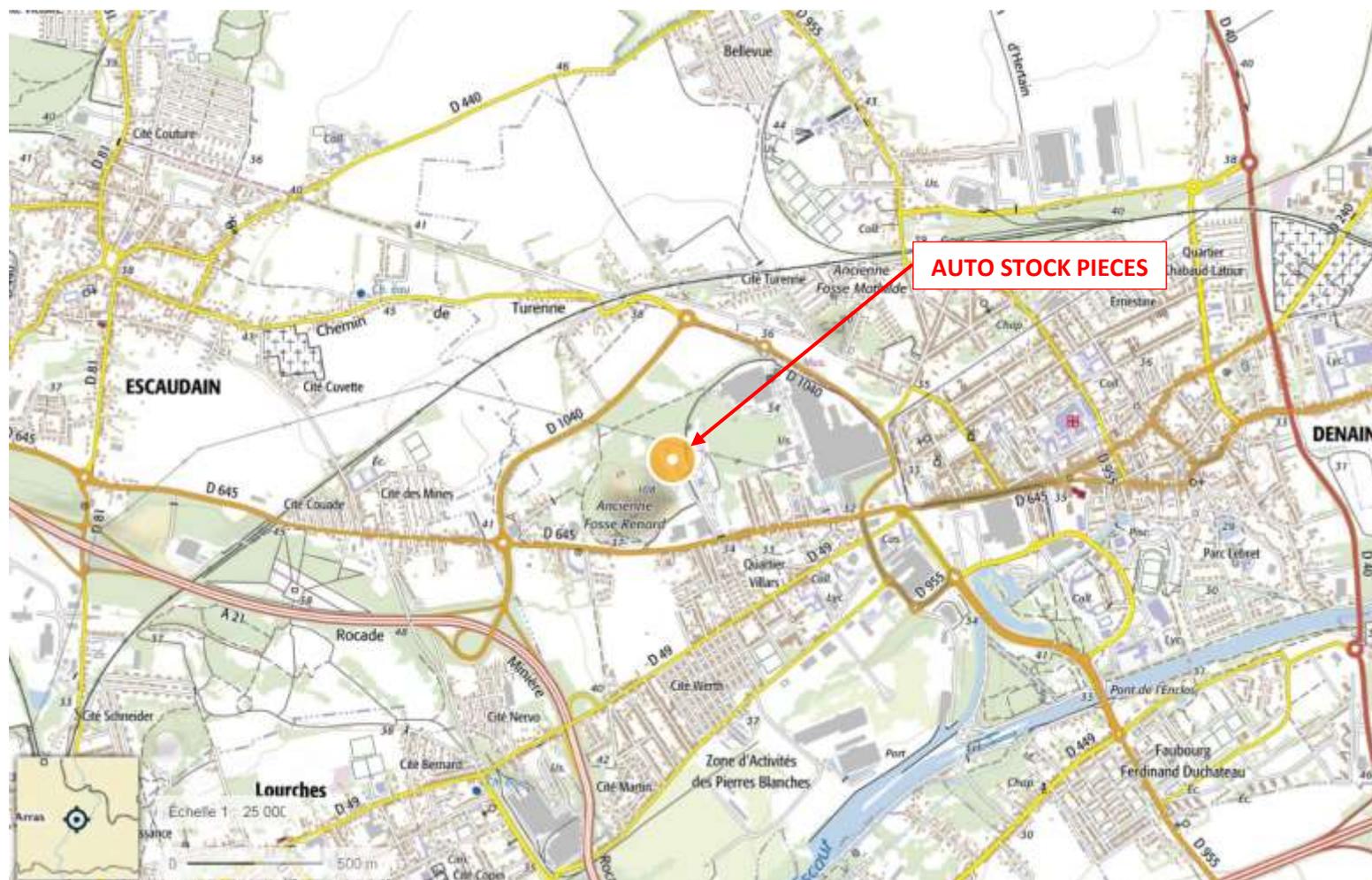


Pièce Jointe n°2

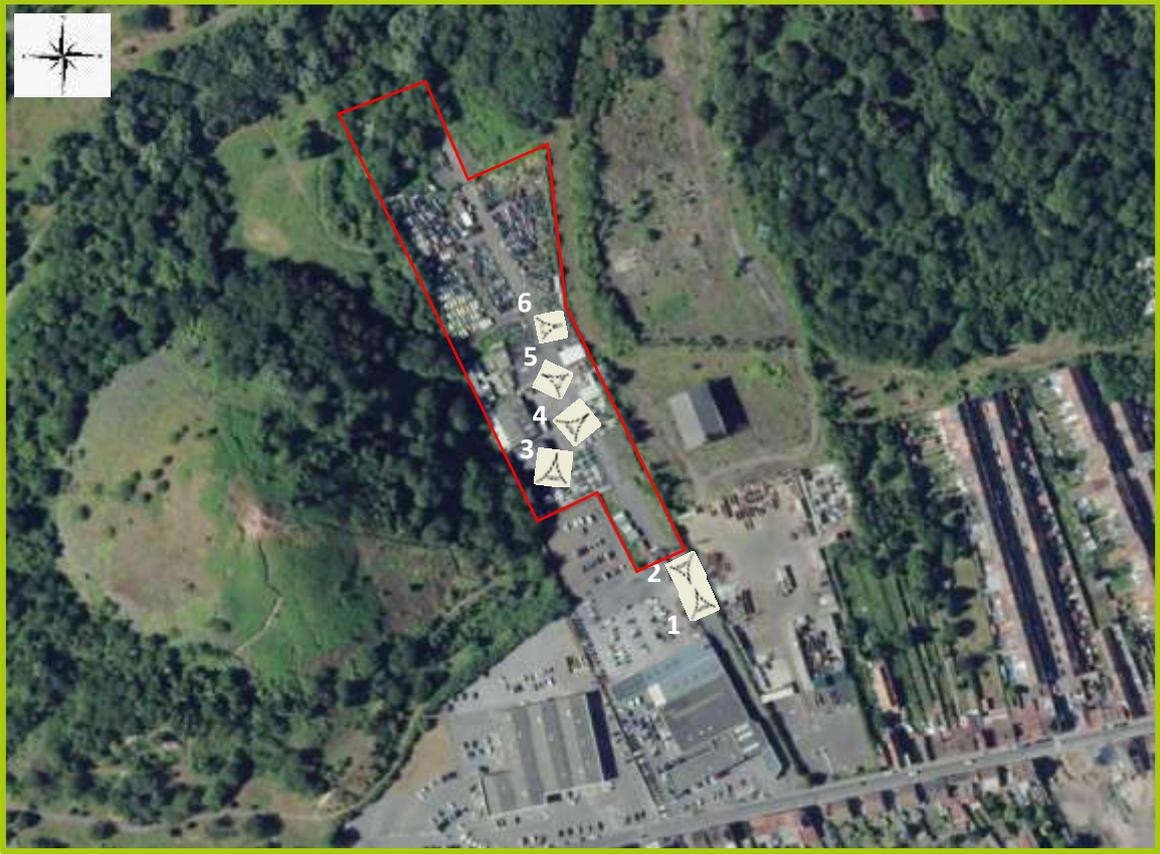
Localisation du site - Extrait de la carte IGN
au 1/25000^{ème}



Pièce Jointe n°2 – Extrait de la carte IGN au 1/25000ème
Société AUTO STOCK PIECES – 119 Rue Pierre Bériot – 59 220 DENAIN



Pièce Jointe n°3 – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES DATANT DU 18 JUIN 2020



 Emprise du site – AUTO STOCK PIECES

Pièce Jointe n°3 – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUES DATANT DU 18 JUIL 2020



Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



Photographie n°5



Photographie n°6

AUTO STOCK PIECES
119 rue Pierre Bériot
59220 DENAIN

Porter à Connaissance
Plan d'ensemble du site

Plan réalisé par :
ASSYST ENVIRONNEMENT
7 avenue Désirée
92250 LA GARENNE-COLOMBES
Tél : 01 41 19 94 93

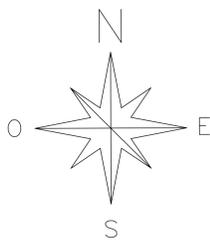
Date	Septembre 2021
Version	2
Echelle	1/500
Source	Fond cadastral

LEGENDE

	Limite d'emprise du site ICPE + clôture
	Périmètre de 35 mètres
	Dalle de béton
	Espace vert
	Bâtiment
	Cloture dans le site
	Portail d'entrée
	Entrée / Sortie

ICPE

Rubrique 2712 (Enregistrement) : 9 000 m²



AUTO STOCK PIECES - PLAN CADASTRAL AU 1/40000è

